

Direction de la santé et de la prévention

La direction de la santé et de la prévention coordonne l'action de l'ensemble des services ou associations travaillant dans les domaines de la santé, de la prévention et de l'environnement, à savoir : les centres de santé municipaux Calmette et Méliès, le centre médico-psychopédagogique (Cmpp) et le Service communal d'hygiène et de santé (Schs).

Elle assure aussi le suivi et le développement de l'action sur les violences conjugales et familiales.

Accès et contact :

Téléphone : 01 48 90 21 41

Niveau 2 du Centre administratif

NOUVEAU : GUICHET UNIQUE

À partir du 4 septembre 2017, l'accueil du Centre administratif municipal évolue.

Un « guichet unique » sera installé dès l'accueil, au rez-de-chaussée. Les Orlysiens auront la possibilité d'y effectuer toutes leurs démarches simples et pourront y obtenir la plupart des renseignements qu'ils recherchent (état civil, logement, aides, enfance...).

De nouveaux horaires sont également mis en place :

> Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h45-12h30 / 14h-17h30

> Jeudi : 14h-17h30

> Samedi : 8h45-11h45